

Rapport du maire sur le **Rapport financier 2023**



CANDIAC
ma ville sous les arbres



Normand Dyotte
Maire

**Chers citoyens,
Chères citoyennes,**

Encore une fois cette année, je vous présente avec satisfaction le *Rapport sur le rapport financier*, tel qu'exigé par la *Loi sur les cités et villes*. À travers cette brochure, vous retrouverez le fruit d'un travail rigoureux de nos équipes administratives qui s'affairent à préserver l'excellente santé financière de notre Municipalité.

Pour l'année 2023, l'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2023 est de 5 955 298 \$. Cet excédent est en partie le résultat de la somme des droits de mutation ayant été supérieure à ce qui avait été anticipé. De plus, les taux d'intérêts étant demeurés élevés, il en a résulté un bilan de placements favorable pour la Ville.

Je tiens également à féliciter tous les gestionnaires des services municipaux puisque, grâce à leur étroite collaboration, nous sommes parvenus à minimiser les coûts des opérations internes. Le bilan financier est donc en bonne posture, notamment grâce à cette gestion serrée de nos finances.

Au cours des prochains mois, la Ville de Candiac poursuivra ses grands projets annoncés dans son *Plan stratégique de développement 2018-2033*. Comme vous avez notamment pu le constater, nous avons procédé, l'an passé, à la déconstruction de l'ancienne usine Owens Corning. Cette action était attendue par de nombreux citoyens et sera suivie par la revitalisation du quartier.

Entre autres, le secteur verra naître un nouveau bâtiment qui abritera le Service des travaux publics. Il est à noter que le projet a été prévu en concordance avec nos valeurs et nos orientations, c'est-à-dire qu'il respectera nos standards en matière de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques. Il demeure important pour nous de prévoir nos infrastructures selon la Vision 2033 qui vise à construire, grandir et se développer, intelligemment. Vous êtes invités à demeurer informés à propos de ce projet via l'Agora de Candiac (agora.candiac.ca).

Finalement, en conformité avec la *Loi sur les cités et villes*, vous trouverez la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus octroyés par la Ville au cours de la dernière année au candiac.ca.

Votre maire,

Normand Dyotte



Résultats non consolidés de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

Revenus

Revenus d'investissement 7 921 917 \$

Revenus de fonctionnement

Taxes 45 617 154 \$
 Paiements tenant lieu de taxes 426 517 \$
 Transferts 1 137 617 \$
 Services rendus 5 453 258 \$
 Droits et autres revenus 9 697 139 \$
Total des revenus de fonctionnement 62 331 685 \$

Charges de fonctionnement

Administration générale 10 488 433 \$
 Sécurité publique 9 882 117 \$
 Transport 12 073 218 \$
 Hygiène du milieu 11 031 021 \$
 Aménagement, urbanisme et développement 2 415 015 \$
 Loisirs et culture 10 560 027 \$
 Frais de financement 2 325 308 \$
Total des charges de fonctionnement 58 775 139 \$

Autres éléments à des fins fiscales

Amortissement des immobilisations 9 476 861 \$
 Produit de cession 1 146 810 \$
 (Gain) perte sur cession 74 045 \$
 Provision pour moins-value/Réduction de valeur 19 364 \$
 Financement à long terme des activités de fonctionnement 43 662 \$
 Remboursement de la dette à long terme (7 029 388) \$

Affectations

Activités d'investissement (1 446 061) \$
 Excédent (déficit) accumulé (143 564) \$
 Autres éléments de conciliation - \$
Total des autres éléments à des fins fiscales 2 141 729 \$

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales 5 698 275 \$

L'intégralité des états financiers consolidés de la Ville de Candiac au 31 décembre 2023 est disponible au candiac.ca.

Taux global de taxation uniformisé

	CANDIAC	MRC	VILLES DE 10 000 À 24 999 HABITANTS
2022	0,7083 \$	0,8605 \$	0,8914 \$
2021	0,7693 \$	0,9585 \$	0,9474 \$
2020	0,8191 \$	1,0196 \$	0,9807 \$
2019	0,8256 \$	1,0346 \$	1,0136 \$
2018	0,8406 \$	1,0362 \$	1,0234 \$

Quelques ratios financiers

Charges nettes de fonctionnement par 100 \$ de RFU (richesse foncière uniformisée) 2022

Candiac 1,13 \$
 MRC 1,29 \$
 Villes de 10 000 à 24 999 habitants 1,47 \$

Charges nettes par unité d'évaluation 2022

Candiac 6 484 \$
 MRC 5 199 \$
 Villes de 10 000 à 24 999 habitants 5 348 \$

Pourcentage du service de la dette par rapport aux charges de fonctionnement et au remboursement de la dette 2022

Candiac 19,55 %
 MRC 17,46 %
 Villes de 10 000 à 24 999 habitants 12,75 %

Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU 2022

Candiac 1,82 \$
 MRC 2,03 \$
 Villes de 10 000 à 24 999 habitants 1,69 \$

Charge fiscale moyenne des logements 2022

Candiac 3 297 \$
 MRC 2 795 \$
 Villes de 10 000 à 24 999 habitants 2 662 \$

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

Résultats consolidés pour l'exercice 2023

Revenus de fonctionnement 65 046 988 \$
 Charges de fonctionnement 61 587 947 \$
 Autres éléments à des fins fiscales 2 496 257 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales 5 955 298 \$

Richesse foncière uniformisée (RFU)

		HAUSSE EN %
2023	5 992 260 999 \$	25,57 %
2022	4 772 021 386 \$	10,56 %
2021	4 316 153 412 \$	9,62 %
2020	3 937 424 328 \$	3,30 %
2019	3 811 690 316 \$	9,19 %
2018	3 490 878 993 \$	3,11 %

Rémunération et allocation des membres du conseil municipal 2023

Voici la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci et d'un organisme supramunicipal :

Les conseillers municipaux touchent une rémunération annuelle de 26 318 \$, à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 13 159 \$. Lorsqu'il occupe la fonction de maire suppléant, le conseiller reçoit un montant mensuel de 524 \$ et une allocation de dépenses supplémentaires de 263 \$. Une rémunération mensuelle de 235 \$ est octroyée à chacun des conseillers assumant la présidence d'une commission municipale, ainsi qu'une allocation de dépenses de 117 \$.

Le maire, quant à lui, reçoit un salaire annuel de 95 958 \$ et une allocation de dépenses de 18 207 \$. Son implication dans diverses organisations lui apporte les rémunérations présentées dans le tableau suivant.

ORGANISATION	TITRE	RÉMUNÉRATION ANNUELLE
MRC de Roussillon	Membre du conseil des maires	12 961 \$ + 537 \$ par présence*
Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie	Membre du conseil d'administration	3 060 \$
Régie intermunicipale de police Roussillon	Président et membre du conseil d'administration	5 734 \$

* Aux conseils, aux pléniers ou aux différents comités.



Le Rapport du maire sur le rapport financier 2023 est une réalisation du Service des communications et relations avec le citoyen ainsi que du Service des finances de la Ville de Candiac.

Révision
Stéphanie de Bollivier

Photos
Amélie Picquette et
Picaboo Photographie

**Conception
graphique**
Agence Caza

Impression
Pub Cité

Tirage
11 075 copies

Dépôt légal
Bibliothèque
et Archives nationales
du Québec

candiac.ca